

# RAPPORT DE PRÉSENTATION **CA 2017**

 LES CHIFFRES CLEFS DE 2017

 FONCTIONNEMENT

 INVESTISSEMENT



# PRÉAMBULE

Le compte administratif retrace dans la comptabilité de la commune les opérations d'exécution du budget voté. Il permet donc d'informer les élus et les citoyens sur les réalisations effectuées, de les comparer avec les prévisions initiales, et de porter une analyse sur la situation financière de la commune.

Le compte administratif 2017 concrétise bien le budget voté en 2017 puisque l'arrêté des comptes fait ressortir un taux de réalisation de 96 % des crédits votés.

L'exécution du budget 2017 a permis, en outre, de dégager une épargne positive dans la parfaite continuité des exercices précédents grâce à la maîtrise de la section de fonctionnement. Cet élément indispensable à la bonne gestion des comptes de la ville permet de retrouver progressivement des leviers suffisants pour financer des projets d'investissement plus conséquents.

Ce compte administratif 2017 reflète également les moyens financiers mobilisés par la ville en matière éducative, sportive et culturelle, de cadre de vie et de solidarité.

## SOMMAIRE

Rapport de présentation  
**CA 2017**

### Les chiffres clefs de l'exécution budgétaire 2017

Une épargne performante.....	1
Un désendettement en bonne voie.....	2
Une mobilisation efficiente des dépenses.....	3
Une augmentation des recettes.....	4
Le poids du budget annexe.....	5

### Zoom sur la section de fonctionnement

Les dépenses réelles.....	7-8
Les recettes réelles.....	9-10

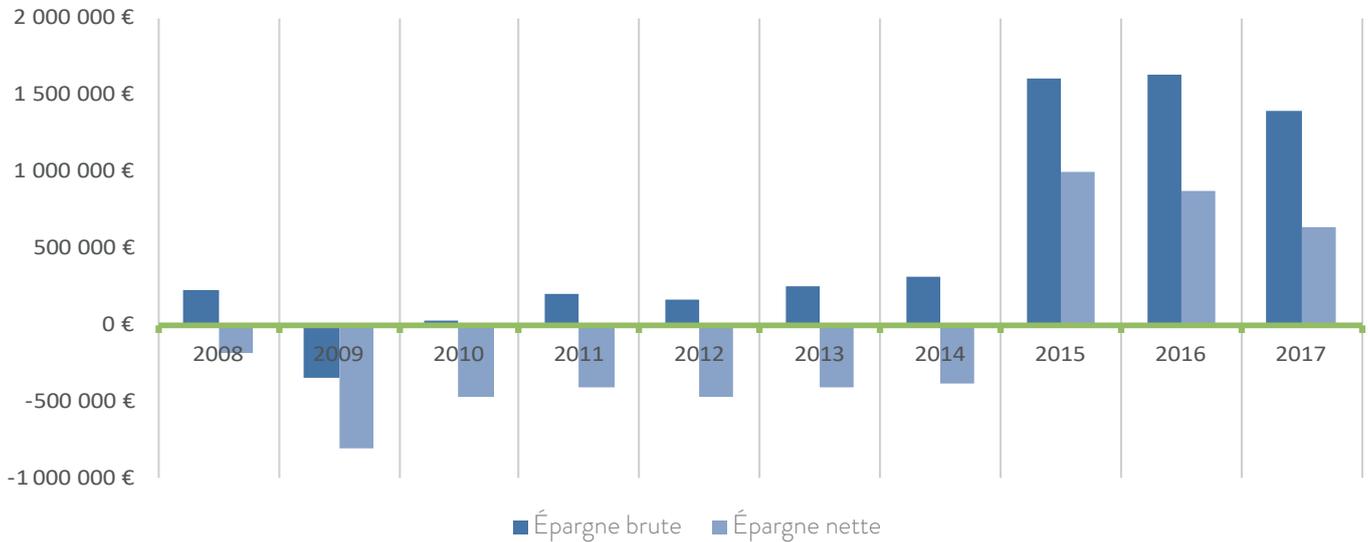
### Zoom sur la section d'investissement

Les dépenses réelles.....	12
Les recettes réelles.....	13



LES CHIFFRES CLEFS DE  
L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE  
**2017**

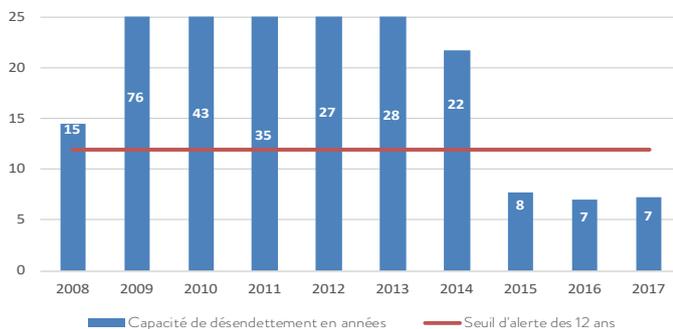
## Évolution de l'épargne



Destinée à mesurer la capacité de notre commune à autofinancer ses investissements, l'épargne est un élément primordial qui a été préservée à un niveau positif pour la troisième année consécutive.

Marquée par un léger recul en raison d'une croissance ponctuelle des dépenses réelles de fonctionnement<sup>1</sup> partiellement absorbée par celle des recettes, l'épargne de la ville demeure performante<sup>2</sup> et nécessaire afin de continuer à investir et se désendetter.

## Évolution de notre capacité de désendettement



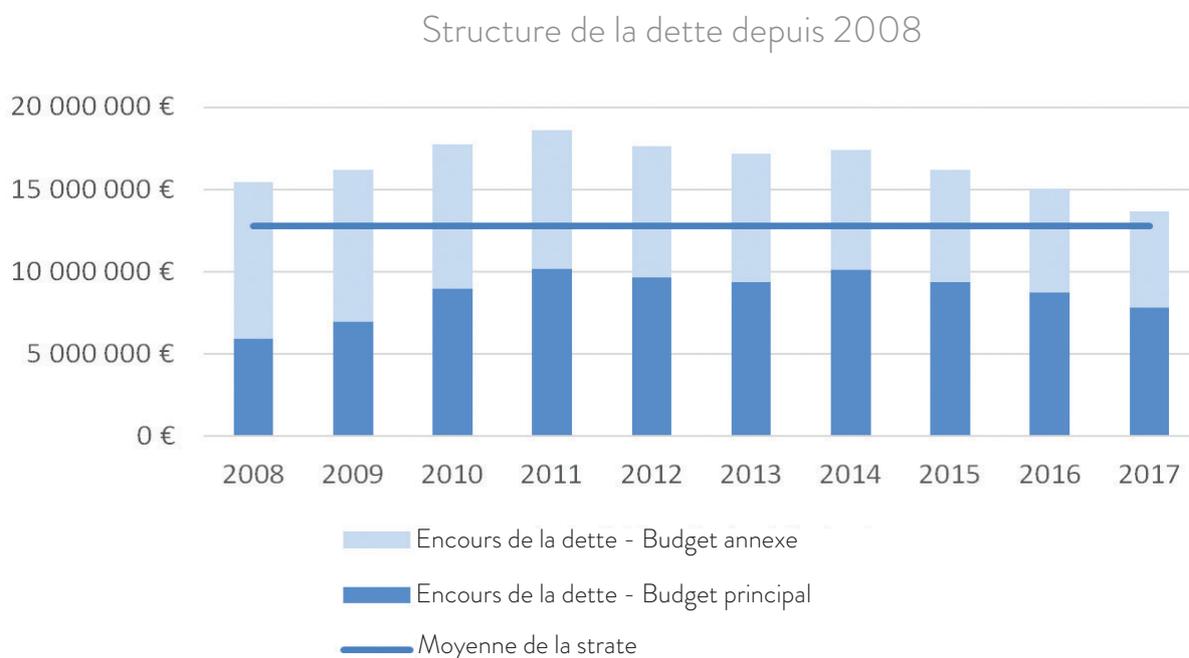
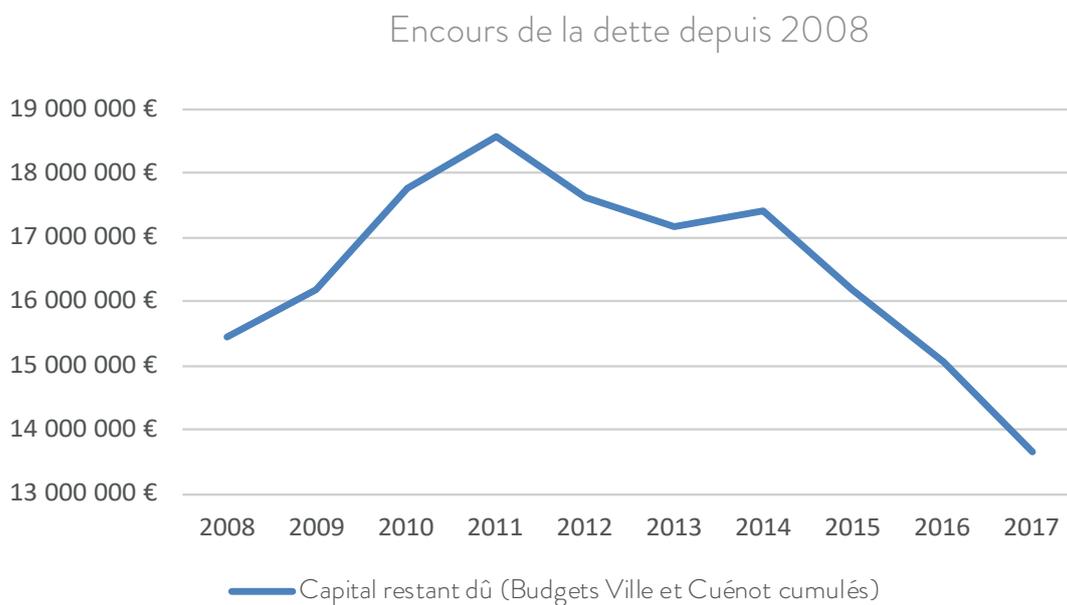
Ce niveau d'épargne permet également de supporter le poids d'une dette encore trop fort.

Grâce à elle en effet, la capacité de désendettement de la commune s'est maintenue à 7 années à l'issue de l'exercice 2017, soit en dessous du seuil d'alerte fixé à 12 ans.

<sup>1</sup> Cf développement plus loin

<sup>2</sup> L'épargne brute s'établit ainsi en 2017 à près de 1,39 millions d'euros tandis que l'épargne nette s'élève elle à environ 640 000 euros. Pour mémoire, l'épargne brute correspond au solde de fonctionnement des opérations réelles diminué des opérations exceptionnelles (cession par exemple) tandis que l'épargne nette est égale à l'épargne brute minorée du remboursement du capital de la dette.

Le capital restant dû de notre dette bancaire consolidée<sup>3</sup> poursuit sa baisse et s'établit à l'issue de l'exercice 2017 à 13,5 millions d'euros.



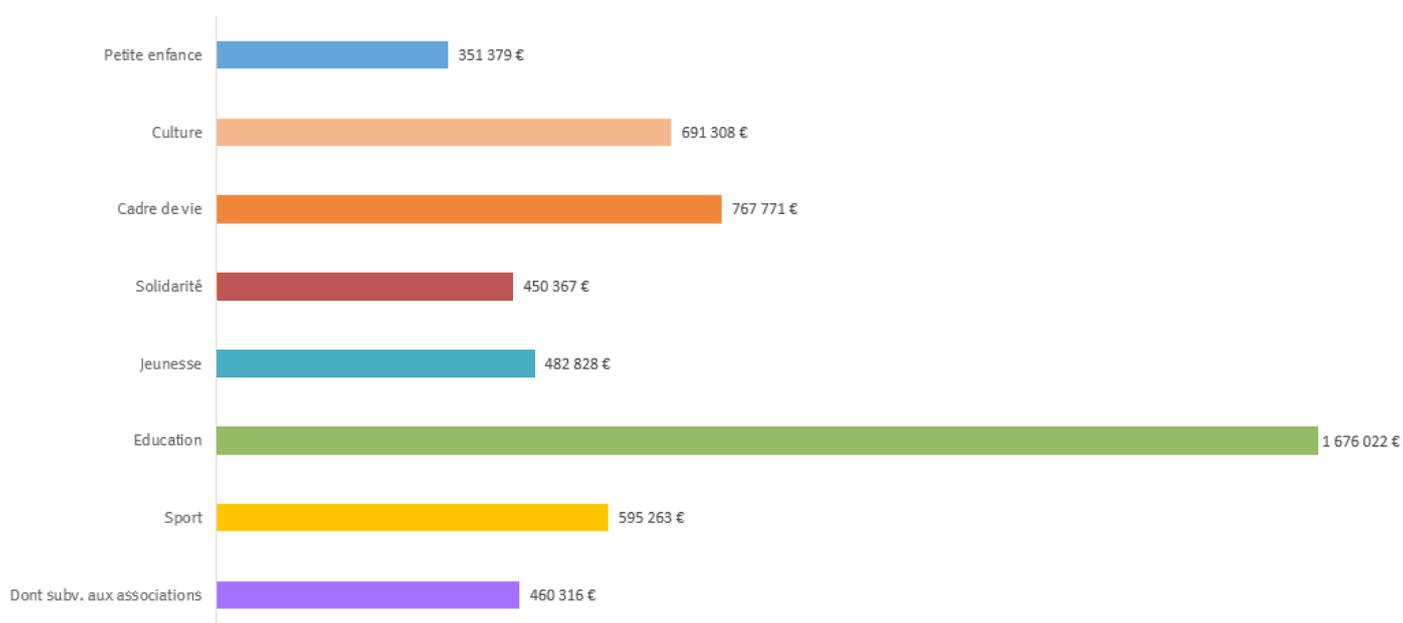
Cette baisse de près de 5 millions d'euros ne doit pas occulter le poids de la dette qui reste au-dessus de la moyenne des communes de la même strate (12,7 millions d'euros).

L'idéal serait d'atteindre un niveau d'encours plus raisonnable, proche des 10 millions d'euros d'ici 2020.

<sup>3</sup> Budget annexe inclus et hors dette EPFL relative au rachat de la Chaufferie et du site des Grandes Brasseries.

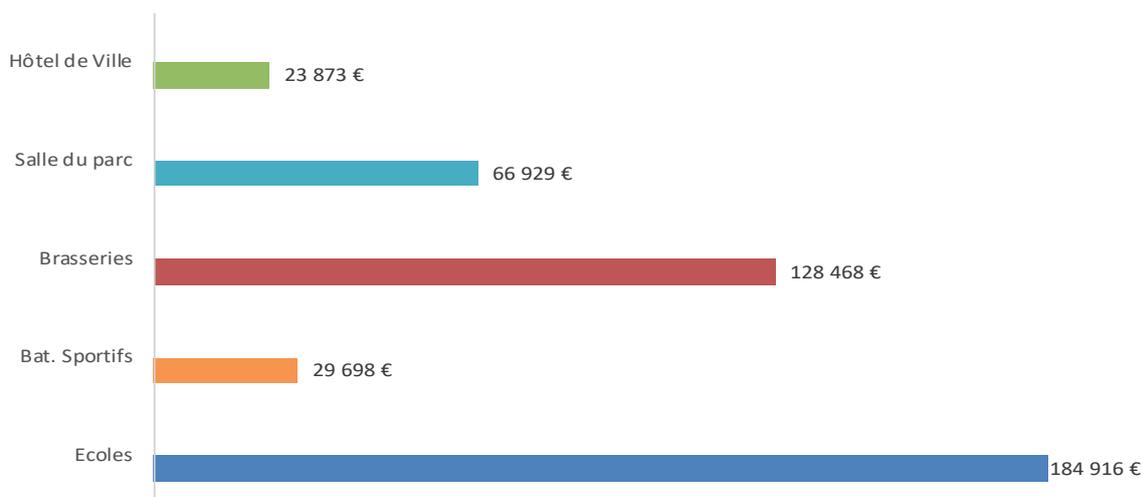
La nomenclature fonctionnelle permet d'opérer une répartition des dépenses de fonctionnement au sein des différents axes politiques. En 2017, le soutien apporté à l'éducation, la petite enfance, la jeunesse, la solidarité, le cadre de vie, le sport et la culture se confirme à nouveau.

### Dépenses de fonctionnement par thématique



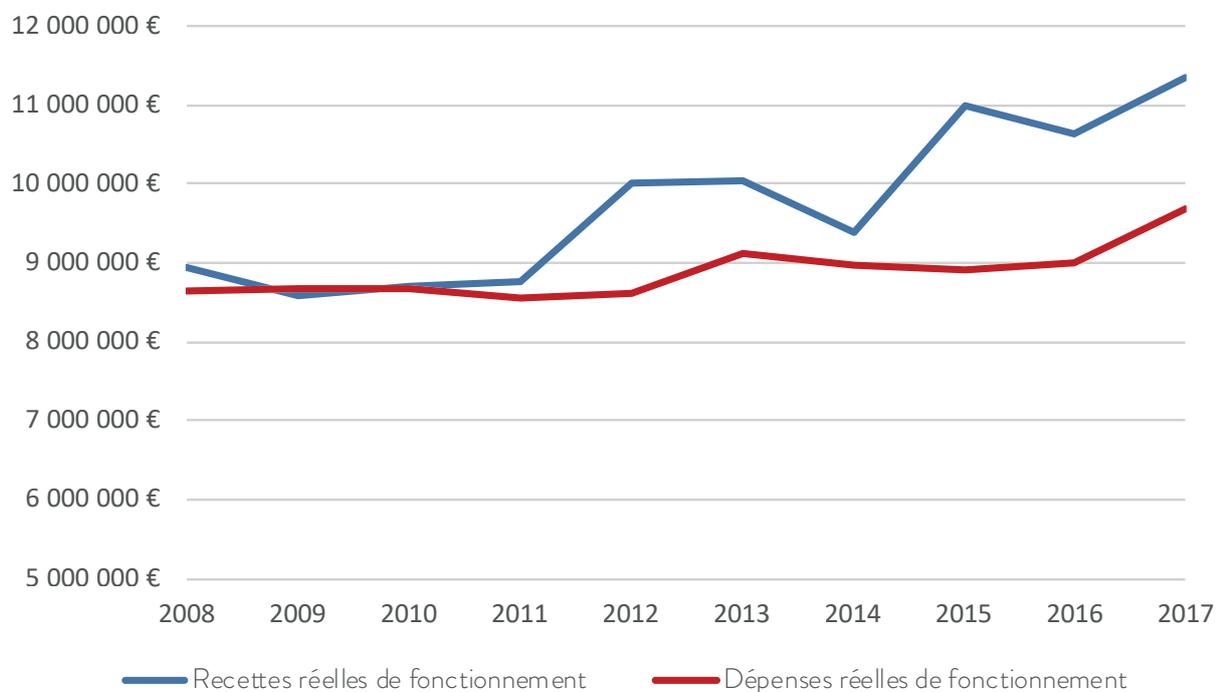
En investissement, les dépenses d'équipement<sup>4</sup> progressent de 5,63 % notamment grâce aux investissements réalisés dans nos écoles, équipements sportifs, aux Brasseries, à l'Hôtel de Ville et dans la salle du parc.

### Dépenses d'équipement par site



<sup>4</sup> Ne sont prises en compte ici que les dépenses mandatées et non les dépenses engagées avant le 31 décembre 2017 ayant fait l'objet d'un report au budget 2018. Ces restes-à-réaliser occupent toutefois une place importante dans la mesure où ils rentrent en ligne de compte dans le calcul du besoin de financement du futur budget.

La croissance des dépenses réelles de fonctionnement s'est accompagnée par une augmentation conséquente des recettes réelles de fonctionnement comme le montre le graphique ci-dessous.



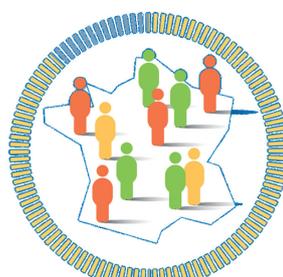
Cette croissance exceptionnelle<sup>5</sup> s'explique principalement par la cession de biens immobiliers, la hausse de la dotation globale de fonctionnement perçue et le changement et rattrapage de facturation de la répartition des charges avec Laxou.

Les recettes fiscales demeurent quant à elles stables. Les contributions directes par habitant (taxes d'habitation et taxes foncières) restent à un niveau inférieur à la moyenne observée au sein des communes de la Métropole et celle des communes de la même strate.

300 €/hab



Maxéville



567 €/hab

Fiscalité constatée en moyenne dans les communes de la même strate au niveau national

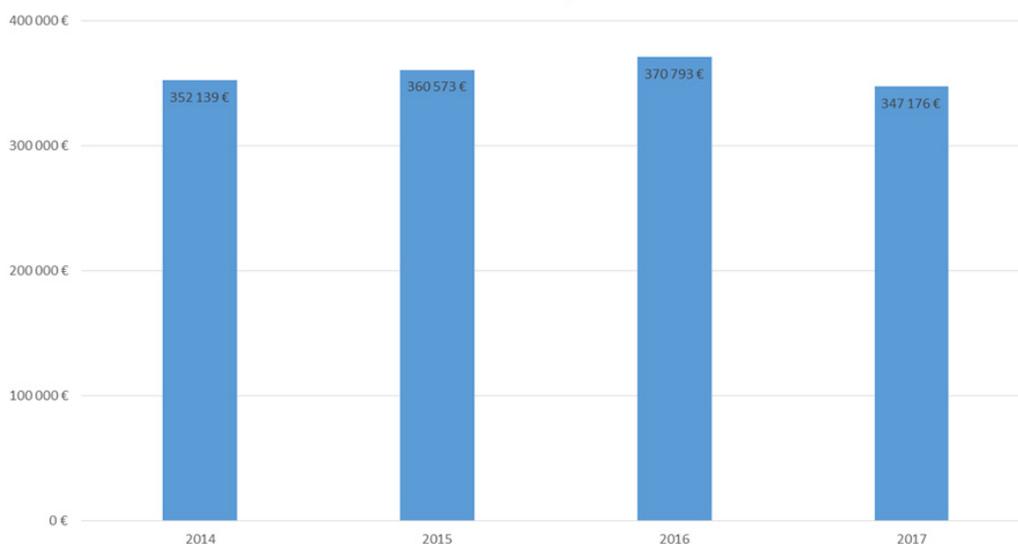
329 €/hab



Communes de la Métropole

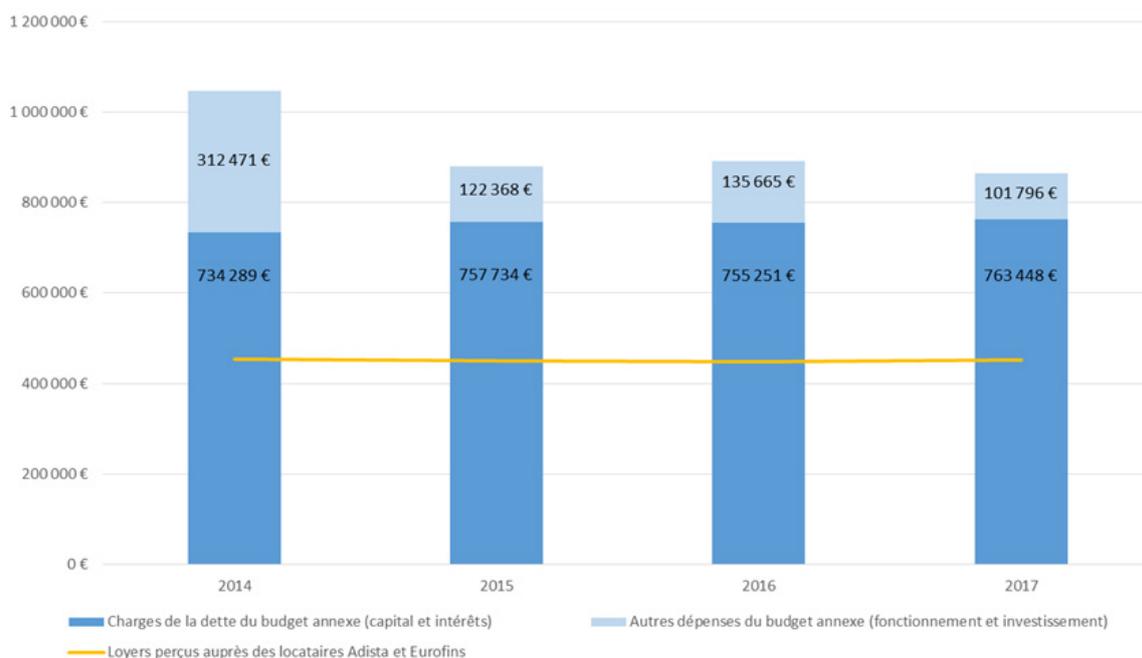
Le budget de la ville a continué à être mobilisé en 2017 avec le versement d'une subvention de 315 368 euros destinée à couvrir le déficit du budget annexe et la prise en charge des charges de propriétaires à hauteur de 31 808 euros.

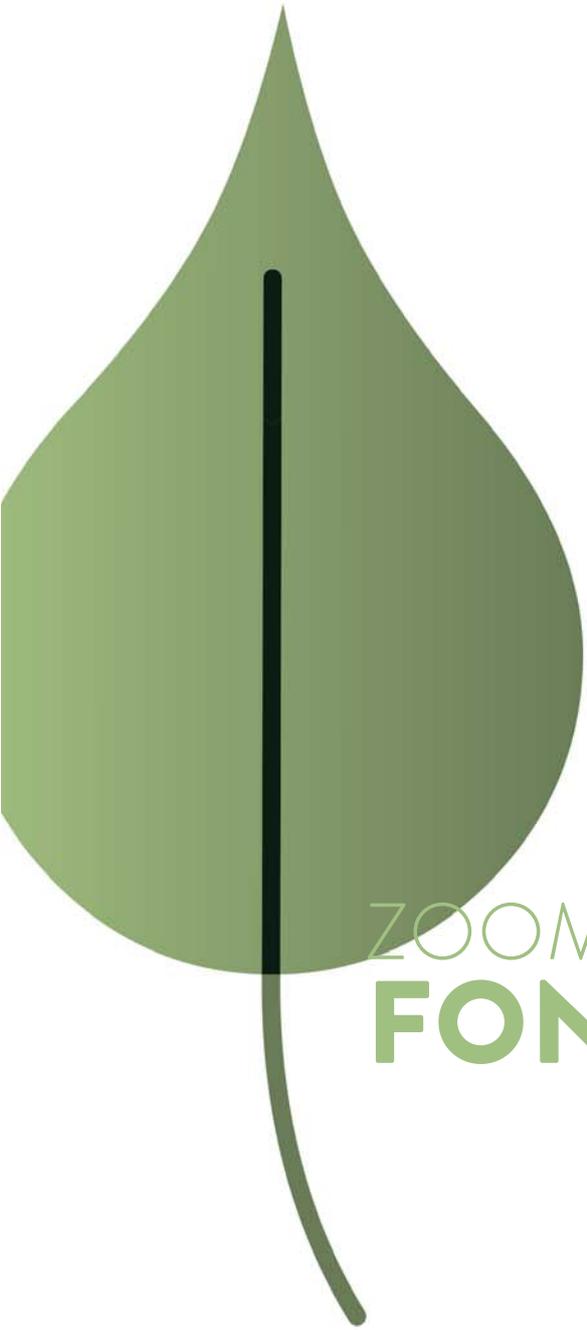
### Financement direct par la ville



Sans aide de la ville, ce budget n'est pas structurellement équilibré en raison d'une trop grande différence entre les recettes perçues auprès des actuels locataires (Adista et Eurofins) et le montant des charges composées principalement du remboursement de la dette (capital et intérêts).

### Poids de la dette au sein du budget annexe





ZOOM SUR LA SECTION DE  
**FONCTIONNEMENT**

<i>Dépenses réelles de fonctionnement</i>	<i>Prévu 2017</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>Taux d'exécution</i>	<i>Variation par rapport au CA 2016</i>
<i>Charges à caractère général</i>	3 336 237	3 075 253	92,18 %	- 1,68 %
<i>Charges de personnel</i>	4 938 747	4 921 576	99,65 %	+ 6,02 %
<i>Charges de gestion courante</i>	1 440 672	1 280 399	88,88 %	+ 35,17 %
<i>Intérêts de la dette</i>	300 456	234 070	77,90 %	- 1,35 %
<i>Provision et autres charges exceptionnelles</i>	222 601	178 533	80,20 %	+ 717,68 %
<b>Total</b>	10 238 713	9 689 831	94,64 %	+ 7,58 %

### Charges à caractère général

En léger recul par rapport à 2016, ce chapitre comprend principalement les dépenses énergétiques, l'entretien et le fonctionnement des écoles, les fournitures de petits équipements et matériels, les frais de maintenance et réparation des différents biens communaux, l'assurance multirisque, et la location des copieurs et véhicules.

### Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 51 % des dépenses réelles de fonctionnement de la ville ce qui correspond à un niveau inférieur à la moyenne constatée dans les communes de même strate (59 %). Elles augmentent de 6 % par rapport à 2016 en raison d'obligations réglementaires (avancement d'échelons, revalorisation du point d'indice, transformation des primes en point de retraite) et de la gestion des ressources humaines (recrutements, remplacements).

La dépense est également atténuée par 536 009 euros de recettes encaissées<sup>6</sup> dans le cadre de la gestion du personnel, ce qui représente 45 % des dépenses réelles et une augmentation de 4 % par rapport à 2016.

### Charges de gestion courante

Ces charges évoluent de + 335 000 euros par rapport à 2016 en raison du soutien exceptionnel apporté à certaines associations<sup>7</sup>, de l'effacement de la créance détenue par la ville sur l'association Relais<sup>8</sup>, et du rattrapage de facturation établi avec Laxou dans le cadre de la convention de répartition des charges constatées sur le quartier Champ-le-Bœuf. La signature et la négociation d'une nouvelle convention en 2015 avait en effet généré un retard de facturation entre les 2 villes qu'il convenait de rattraper en 2017.

Le changement de méthode de facturation accentue également cette augmentation puisque tandis qu'au cours des années précédentes, les factures respectives des deux villes étaient contractées entre elles, chacune des collectivités émet les facturations en dépenses et en recettes.

Les autres dépenses de gestion courantes (participation financière aux budgets du CCAS et de la CDE ; prise en charge du déficit constaté sur le budget Cuénot) demeurent quant à elles stables.

<sup>6</sup> Les remboursements des traitements des agents en maladie par l'assurance, les subventions versées par l'État dans le cadre des contrats aidés, le remboursement d'une partie des charges de personnel par la Caisse des Écoles, le remboursement des décharges syndicales, constituent l'essentiel de ces recettes.

<sup>7</sup> Le montant des subventions allouées à la MJC et Arcades avait en effet été revu à la hausse afin de les accompagner vers une autonomie en matière d'infogérance et de téléphonie. Le soutien au projet Mémo sur le site des Brasseries (création et diffusion des arts du cirque) explique également la hausse du compte dédiée aux subventions.

<sup>8</sup> L'association Relais ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire.

### Charges financières

Le taux de réalisation de ce chapitre s'avère plus faible que celui constaté aux autres chapitres en raison d'une inscription budgétaire prudente relative au remboursement du prêt toxique. Reposant sur un taux variable très volatile et imprévisible, l'échéance de cet emprunt s'avère en effet difficilement mesurable.

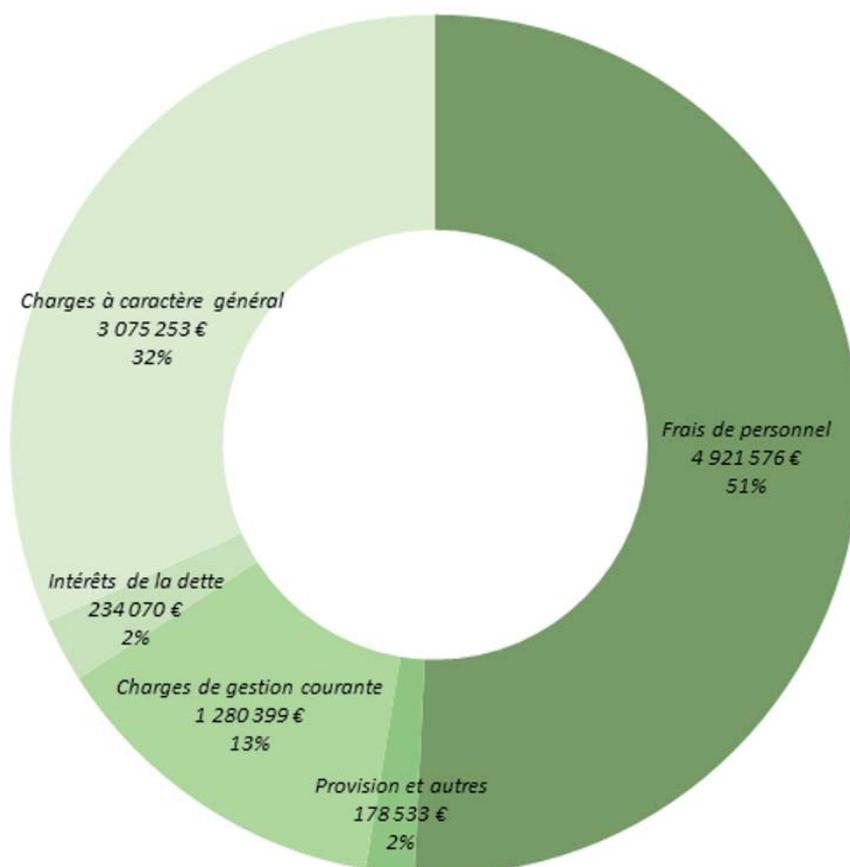
D'une manière générale, les charges d'intérêt diminuent de 33 603 euros par rapport au dernier compte administratif en raison de notre choix de ne pas emprunter pendant trois années.

### Provisions, charges exceptionnelles et atténuation de produits

Une provision semi budgétaire de 150 000 euros destinée à sécuriser l'emprunt toxique a été réalisée justifiant ainsi la hausse de ce poste de dépense par rapport au dernier exercice.

Concernant les dépenses exceptionnelles, celles-ci demeurent stables malgré la subvention exceptionnelle de 10 000 euros versée à Pumuckl. Par ailleurs, la bonne gestion des délais de paiement a permis d'éviter le versement d'intérêts moratoires aux fournisseurs.

S'agissant de l'atténuation de produits enfin, un montant dépensé à hauteur de 6 023 euros correspond à des remboursements effectués suite à des dégrèvements accordés aux redevables de la taxe sur les logements vacants.



<i>Recettes réelles de fonctionnement</i>	<i>Prévu 2017</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>Taux d'exécution</i>	<i>Variation</i> <i>par rapport au CA 2016</i>
<i>Produits des services</i>	365 254	411 918	112,78 %	+ 15,04 %
<i>Impôts et taxes</i>	5 521 200	5 546 462	100,46 %	+ 0,23 %
<i>Dotations et participations</i>	4 432 800	4 603 150	103,84 %	+ 8,39 %
<i>Atténuation de charges</i>	255 500	407 731	159,58 %	+ 6,42 %
<i>Autres produits de gestion courante</i>	90 238	89 679	99,38 %	- 19,57 %
<i>Produits exceptionnels</i>	281 502	293 262	104,18 %	+ 1 589,69 %
<i>Produits financiers</i>	22 929	37	0,16 %	- 7,5 %
<b>Total</b>	10 969 423	11 352 239	103,49 %	+ 6,59 %

### Impôts et taxes

Les recettes fiscales se stabilisent au 31 décembre 2017, atteignent 5,5 millions d'euros et constituent 49 % des recettes réelles de fonctionnement.

La fiscalité votée par le conseil municipal (taxes d'habitation et foncière) représente 3,01 millions d'euros soit 27 % des recettes réelles de fonctionnement de la ville. La taxe locale sur la publicité extérieure, les droits perçus lors de transactions immobilières, et surtout la fiscalité reversée par la Métropole dans le cadre de la dotation de solidarité communautaire ou des attributions de compensation suite à la réforme de la taxe professionnelle, complètent les recettes de ce chapitre.

### Autres produits de gestion courante

En baisse de 20 % (- 21 827 euros), les autres produits de gestion courante s'élèvent à 89 679 euros et constituent 1 % des recettes réelles. Composé essentiellement des revenus des immeubles, ce chapitre diminue en raison du départ d'un locataire important, le Conseil Départemental, qui occupait le bâtiment de l'actuelle Maison du Lien et de la Solidarités située 1 rue de la République.

### Produits des services

Constitué principalement des redevances versées par les usagers en contrepartie de différents services rendus (restauration scolaire, garderies, mercredis récréatifs, classe transplantée, concession de cimetières, locations de salles, etc), ce chapitre représente au 31 décembre 2017 4 % des recettes réelles de fonctionnement.

Une meilleure qualité de recouvrement des factures<sup>9</sup> et un rattachement de produits effectué pour retranscrire les recettes de la régie services aux familles afférentes au mois de décembre 2017<sup>10</sup> justifient la progression de 15 % du chapitre.

### Atténuation de charges

S'élevant à 407 731 euros, les recettes afférentes aux atténuations de charges concernent principalement les remboursements de salaires versées par l'assurance statutaire. Elles progressent de 6 % par rapport à 2016 (+ 24 611 euros) et atteignent un taux de réalisation exceptionnel compte tenu des inscriptions budgétaires prudentes du chapitre au budget 2017.

<sup>9</sup> En ce qui concerne la régie services aux familles, le rappel des impayés avant d'accepter des demandes d'inscriptions a permis d'améliorer le taux de recouvrement.  
<sup>10</sup> Ce rattachement a été fait dans le but de respecter au mieux les principes d'annualité.

### Produits exceptionnels et produits financiers

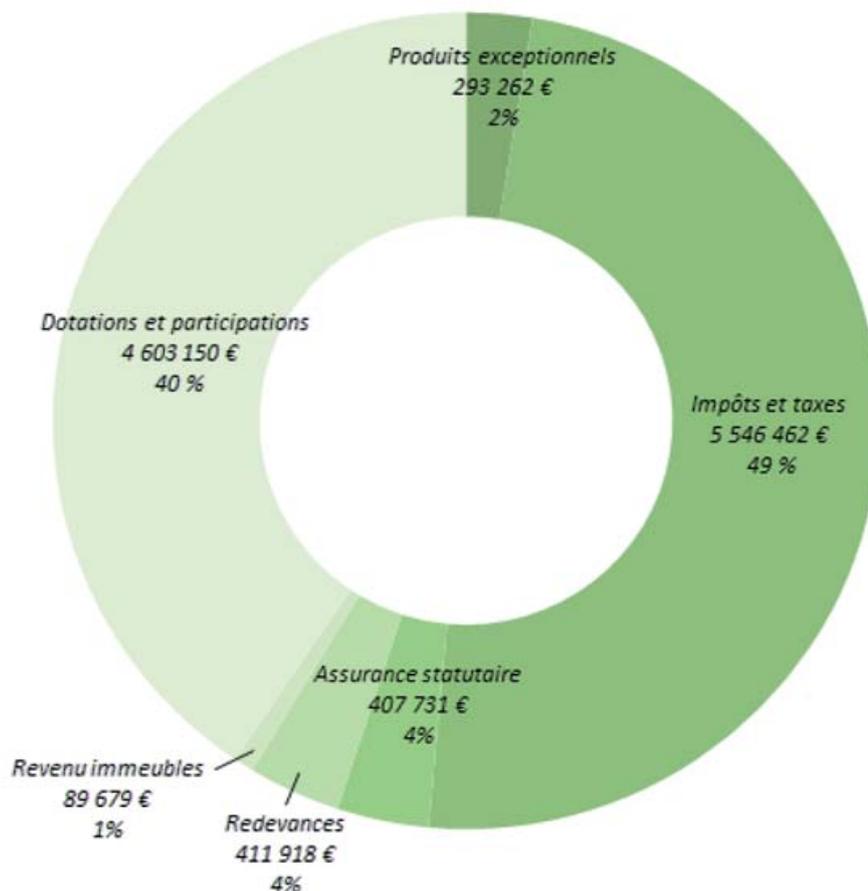
S'élevant à 293 262 euros les recettes exceptionnelles augmentent considérablement par rapport au compte administratif 2016 avec la cession du 5 rue de la Chiers à l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens (220 000 euros) et de garages situés rue de Lorraine (54 000 euros).

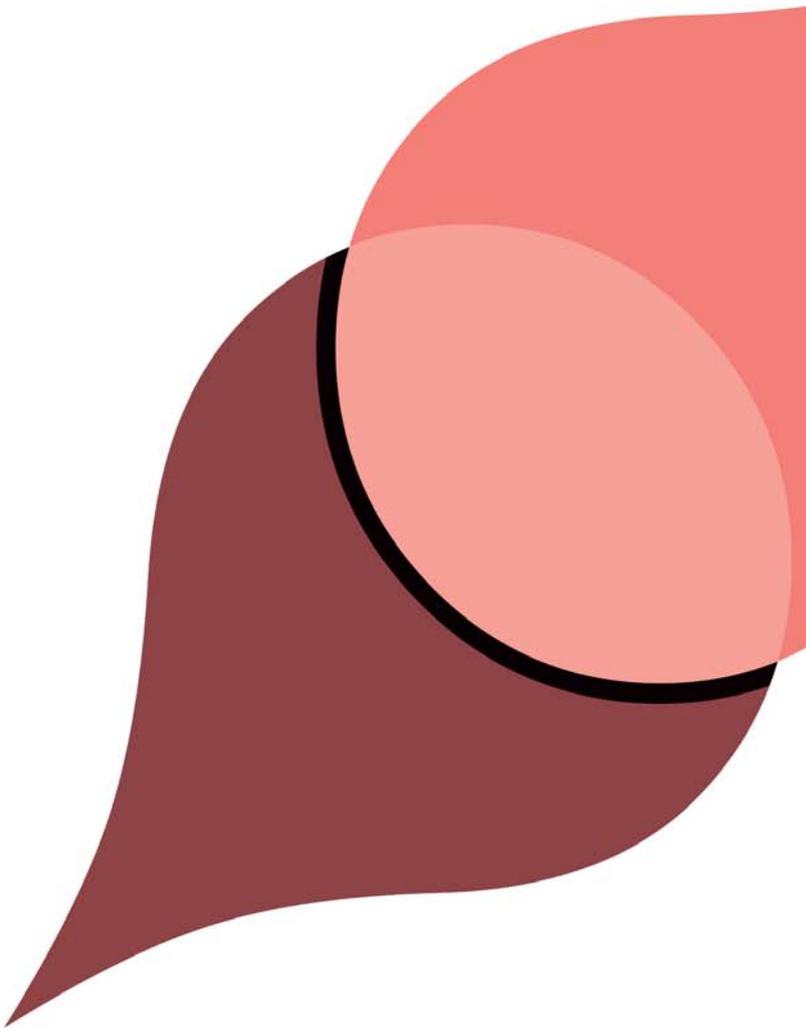
Les produits financiers représentent quant à eux une part infime des recettes réelles de la section et correspondent aux intérêts de parts sociales acquises auprès de la Caisse d'Épargne. Le taux de réalisation s'avère lui aussi faible en raison d'inscriptions budgétaires inutilisées, portées au budget 2017, dans l'hypothèse de l'intervention du fonds de soutien de l'État pour l'emprunt toxique.

### Dotations et participations

Le dynamisme de ces recettes (+ 8 % par rapport au compte administratif 2016) s'explique principalement par la progression de la Dotation Globale de Fonctionnement (+ 4 % soit + 136 141 euros), des compensations versées par l'État au titre des exonérations de taxes foncière et d'habitation (+ 32 231 euros), et surtout par le rattrapage et changement de facturation avec Laxou comme indiqué précédemment (+ 176 351 euros soit + 101 %).

Ces augmentations, exceptionnelles pour certaines, permettent d'absorber la diminution des aides relatives aux contrats aidés (- 39 % soit - 45 506 euros) et de la moindre mobilisation de la Dotation Politique de la Ville en fonction des travaux en cours (- 186 406 euros soit - 73 %). Au total, les dotations et participations représentent 40 % des recettes réelles de fonctionnement.





ZOOM SUR LA SECTION  
D'**INVESTISSEMENT**

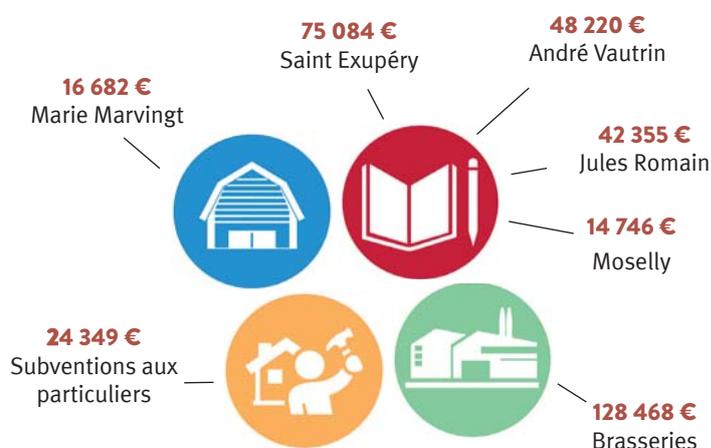
Dépenses réelles d'investissement	Prévu 2017	Réalisé + engagé 2017	Taux d'exécution	Variation par rapport au CA 2016
Dépenses financières	888 380	881 731	99,25 %	- 19,35 %
Dépenses d'équipement	1 631 838	1 531 398	93,84 %	+ 12,63 %
<b>Total</b>	<b>2 520 218</b>	<b>2 413 129</b>	<b>95,75 %</b>	<b>- 3,20 %</b>

### Dépenses d'équipement

Au 31 décembre 2017, les dépenses d'équipement réalisées et engagées<sup>11</sup> progressent légèrement et s'élèvent à 1 531 398 euros.

Grâce à ces dépenses, de nombreux investissements ont été menés dans les établissements scolaires (construction d'un préau dans l'école Saint-Exupéry, réfection de la toiture du préau de l'école André Vautrin, pose de nouveaux sols dans deux classes de l'école Moselly, réfection du réseau d'eau potable et d'assainissement et mise aux normes du désenfumage à l'école Jules Romain), gymnases (remplacement du chauffage de la salle multi activités au gymnase Marie-Marvingt, travaux au complexe sportif Léo Lagrange) ou encore aux Brasseries dans le cadre de leur réhabilitation (interventions nombreuses et diagnostics sécuritaires multiples).

Les subventions d'équipement versées aux particuliers afin de les accompagner notamment dans leurs travaux de ravalement de façades ou d'isolation acoustiques s'élèvent à 24 349 euros contre 21 295 euros en 2016 soit une hausse de 14%.



En parallèle, différents chantiers de préparation ont pu être lancés (construction du parc d'agrément, extension du cimetière, mise en accessibilité des bâtiments communaux, etc).

### Dépenses financières

Alors que le remboursement du capital des emprunts (754 906 euros) se stabilise par rapport à 2016, celui de la dette non bancaire recule avec la dernière échéance versée à l'Établissement Public Foncier de Lorraine<sup>12</sup> dans le cadre de l'acquisition du pavillon Collin (126 812 euros), alors que deux annuités avaient été versées sur le seul exercice 2016.

Ces dépenses représentent plus du tiers (37 %) des dépenses réelles d'investissement réalisées ce qui témoigne encore de l'importance de la dette dans notre budget.

<sup>11</sup> Par la signature d'un marché, contrat, bon de commande ou devis.

<sup>12</sup> EPFL.

<i>Recettes réelles d'investissement</i>	<i>Prévu 2017</i>	<i>Réalisé + engagé 2017</i>	<i>Taux d'exécution</i>	<i>Variation par rapport au CA 2016</i>
<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	1 477 496	1 477 496	100,00 %	+ 285 %
<i>FCTVA</i>	100 000	108 345	108,35 %	- 35 %
<i>Subventions</i>	136 946	48 378	35,33 %	- 82,27 %
<i>Autres</i>	0	2 348		
<b><i>Total</i></b>	1 714 442	1 636 567	95,46 %	+ 98,63 %

### Excédent de fonctionnement capitalisé

Celui-ci correspond à la part du résultat de fonctionnement 2016 réalisé<sup>13</sup> et affecté en partie en recette d'investissement afin de couvrir le déficit de cette dernière section constaté à l'issue de l'exercice 2016.

L'affectation constatée sur l'exercice 2017 au compte 1068 témoigne ainsi d'un niveau d'autofinancement conséquent ayant permis de répondre au besoin de financement accru de la section d'investissement.

### Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)

Le FCTVA nous permet de récupérer une partie de la TVA acquittée sur nos dépenses d'investissement de l'année N-2.

Ces recettes dépendent donc des investissements réalisées deux années auparavant et reculent d'environ 50 000 euros par rapport au compte administratif 2016 en raison d'un niveau d'investissement passé<sup>14</sup> supérieur à celui de 2015, année de référence pour l'obtention en 2017 de la compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, mais aussi en raison de l'inéligibilité des travaux réalisés sur le site des Brasseries puisque le site n'appartient pas encore à la ville.

### Subventions

Les travaux de mise en accessibilité étant toujours en cours, les subventions notifiées (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) n'ont pu être encaissées.

5 432 euros ont par ailleurs pu être recouverts auprès de Laxou dans le cadre des investissements réalisés sur certains équipements du quartier Champ-le-Bœuf.

<sup>13</sup> Qui tient lui-même compte du résultat de 2015.

<sup>14</sup> Les investissements réalisés en 2014 en l'occurrence ont pu être valorisés en 2016.





ville de  
**Maxéville**



**MAIRIE DE MAXÉVILLE**

14, rue du 15 septembre 1944

54320 Maxéville

03 83 32 30 00

[www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr)